



Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 675 940 €  
Siège social : 21 rue de la Paix -75002 Paris - France.  
RCS Paris B 505 364 026

# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL au 30 juin 2015**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Innoveox (Ci-après « la Société »), et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six (6) premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six (6) mois restant de l'exercice.

Jean-Christophe Lépine  
Président-Directeur Général

Responsable de l'information financière

Monsieur Luc Hautemanière  
Directeur Financier  
21, rue de la Paix  
75002 Paris - France  
Tel: 01 40 06 07 06

## 1. ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Au 30 juin 2015, les organes d'administration et de direction étaient les suivants :

### 1.1 Conseil d'Administration

<b>Président du Conseil d'administration</b>	Monsieur Jean-Christophe Lépine
<b>Administrateurs</b>	Monsieur Jean-Christophe Lépine Monsieur Marc Saber Ayadi Monsieur Francis Roche Monsieur Jean-Louis Besson Madame Catherine Ronge Madame Pascale Perez Société SOCHRSTEM, représentée par Monsieur Loïc de la Cochetière Madame Bénédicte Levinson Monsieur Jean-Philippe Peugeot

### 1.2 Direction de la Société

Directeur financier	Monsieur Luc Hautemanière
Directeur Juridique	Madame Marie-Aurore Delauneux
Directeur Technique	Monsieur Olivier Sadoschenko
Directeur des Opérations	Monsieur Patrick Lemaître
Directeur Scientifique	Monsieur François Cansell

## 2. RAPPORT D'ACTIVITE

### 2.1 Présentation succincte de la Société et de ses filiales et participations

#### 2.1.1 La Société

INNOVEOX a été créée en 2008, afin de développer et commercialiser une nouvelle technologie de traitement propre de déchets toxiques, en se spécialisant sur le marché dynamique des déchets ne pouvant être traités ni par des méthodes biologiques ni par incinération dans des conditions satisfaisantes d'un point de vue écologique et économique. Certains de ces déchets sont même stockés sur les sites industriels, ou enfouis et donc dans tous les cas peu valorisés.

INNOVEOX utilise les propriétés de l'eau en régime supercritique ( $\geq 221$ bars et  $\geq 374^{\circ}\text{C}$ ) afin d'oxyder les déchets toxiques. Cette technologie permet d'obtenir la destruction quasi complète ( $>99,9\%$ ) des composés

organiques toxiques. La matière organique est alors convertie en eau, en oxydes métalliques<sup>1</sup>, en gaz (azote, gaz carbonique) et en énergie. Cette technique consiste donc à « brûler » dans l'eau les molécules organiques pour les transformer en eau et en produits gazeux.

Depuis 2011, INNOVEOX possède son unité de traitement industrielle de 1 000 t/an. La Société a déjà réalisé avec celle-ci des tests réussis sur 18 familles de déchets (résidus pétroliers, pesticides...) pour différents clients (grands groupes internationaux).

INNOVEOX conçoit les unités de traitement mais sous-traite leur fabrication. La Société reste propriétaire de celles-ci et vendra aux industriels une prestation de services englobant le design, la fabrication, l'installation, l'exploitation et la maintenance des unités de traitement sur le site du client.

Innoveox bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante depuis 2011.

Afin de lui permettre de réaliser son expansion, la Société est introduite sur le marché Alternext Paris depuis le 7 mai 2014.

L'activité de la Société pour la période de 6 mois close le 30 juin 2015 s'est traduite par une perte de (1 383 350) €.

### **2.1.2 Les filiales et participations au 30 juin 2015**

La Société détient :

- 99,99 % des titres composant le capital de la société SYNEOX, Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €, dont le siège social est fixé au 14 avenue Neil Armstrong à Mérignac (33700) ;
- 100 % des titres composant le capital de la société INNOVEOX OCEANIA, Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €, dont le siège social est fixé à la ZA Ravine à Marquet – 97419 La Possession (Ile de la Réunion);
- 100% des titres composant le capital de la société INNOVEOX CANADA INC., société par actions constituée en vertu de la loi sur les sociétés par actions québécoise.

## **2.2 Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2015**

### **2.2.1 Remboursement anticipé de l'emprunt Saenz Gomez (février 2015)**

Le 25 février 2015, la Société a procédé au remboursement anticipé de l'emprunt de Monsieur SAENZ GOMEZ, qui courait normalement jusqu'au 29 novembre 2015. Ainsi, le nominal (349 K€) et les intérêts capitalisés au 31 décembre 2014 (14 K€) ont été remboursés dans leur totalité.

### **2.2.2 Le renforcement des brevets de la Société (avril 2015)**

INNOVEOX a déposé en avril 2015 deux brevets dans la filière nucléaire. Ces brevets s'inscrivent dans le cadre du rachat des droits de propriété intellectuelle auprès du fondateur de SYNEO. Les dépôts concernent :

- Brevet d'invention n° 1553445 : « Procédé de conditionnement de déchets radioactifs », déposé le 17/04/2015 ;

---

<sup>1</sup> Si présence d'hétéroatomes métalliques dans l'effluent.

- Brevet d'invention n° 1553565 : « Dispositif de conditionnement de déchets radioactifs », déposé le 21/04/2015.

A ce jour, la Société possède l'ensemble des brevets nécessaires à l'exploitation de son activité qui représente un portefeuille de 10 brevets dans le domaine de l'oxydation supercritique, l'inertage des déchets de la filière nucléaire et l'inertage de l'amiante.

### **2.2.3 Développement commercial**

#### **2.2.3.1 Signature d'un contrat longue durée en Nouvelle Calédonie (21 avril 2015)**

INNOVEOX a signé avec la société STET Environnement un contrat pour le traitement de déchets industriels spéciaux que sont les effluents (huiles, peintures, pesticides, solvants etc..) en Nouvelle Calédonie pour une durée de 5 ans. STET Environnement est le 3ème collecteur de déchets de l'Ile. Il assure la collecte et le transport des déchets. STET Environnement assurera la logistique et l'acheminement des effluents à l'unité d'INNOVEOX, dont le volume de traitement sera d'environ 500 L/h.

#### **2.2.3.2 Signature d'un contrat de représentation exclusif en Chine (19 mai 2015)**

INNOVEOX a signé le 19 mai 2015 un contrat de représentation exclusif en Chine avec Sichuan Huafamei Entreprise Co. Ltd, une filiale chinoise du groupe Safic Alcan. Dans le cadre de cet accord, la société prospectera sur le secteur de la chimie fine et de la pharmacie.

#### **2.2.3.3 Signature d'un contrat longue durée en France (24 juin 2015)**

INNOVEOX a signé le 24 juin 2015 un contrat commercial de prestations de services longue durée dans le domaine de la dermo-cosmétique. Il s'agit d'un contrat d'une durée de 5 ans. Les modalités de ce partenariat restent confidentielles. L'unité de traitement INNOVEOX sera installée en France auprès de l'un des principaux groupes français en dermo-cosmétique pour recycler ses matières résiduelles pharmaceutiques et dermatologiques.

#### **2.2.3.4 Renforcement des équipes – recrutements**

La Société a procédé notamment aux recrutements de 3 personnes, continuant ainsi à renforcer ses équipes :

- Deux personnes en Administratif et Financier ;
- Un commercial Grands Comptes.

### **2.2.4 Libération du capital de la filiale canadienne (avril 2015)**

Une filiale basée au Canada a été immatriculée en octobre 2014. La Société a libéré le 13 avril 2015 50% du capital d'INNOVEOX CANADA d'un montant de 69 536 €. Ainsi, au 30 juin 2015 son capital est libéré à la hauteur de 50% représentant un montant de 34 768 €. Cette filiale a pour vocation de servir de plateforme commerciale sur la région Amérique du Nord.

### **2.2.5 Litige avec OXYPLUS (5 mai 2015)**

Par jugement du 5 mai 2015, le tribunal de commerce de Bobigny a condamné la société OXYPLUS à verser à INNOVEOX les sommes de 35 000 € au titre de dommages et intérêts, 5 000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile et 15 222 € au titre des dépenses. Le tribunal a par ailleurs débouté la société OXYPLUS de l'ensemble de ses demandes.

La société INNOVEOX a pour sa part été condamnée à payer à la société NUM'RS la somme de 50 830 € au titre des loyers dus, augmentés des intérêts moratoires pour 18 697 €, ainsi que 7 000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile. INNOVEOX ne fera pas appel de cette décision et a provisionné ce montant dans ses comptes semestriels.

#### **2.2.6 Nomination de Monsieur Jean-Philippe Peugeot, en qualité de nouvel administrateur (mai 2015)**

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 15 mai 2015, Monsieur Jean-Philippe Peugeot a été nommé administrateur d'INNOVEOX pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### **2.2.7 Nomination de FIST SA, en qualité de censeur (mai 2015)**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 15 mai 2015 a nommé la société FIST SA, en qualité de Censeur pour une durée d'un an, représentée à cet effet par Monsieur Jean-René BAILLY.

#### **2.2.8 Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission et à l'attribution d'un nombre maximum de 113.518 BSPCE au profit d'une catégorie de personnes (mai 2015)**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 15 mai 2015 a décidé de déléguer sa compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre à titre gratuit un nombre maximum de 113 518 BSCPE (Bons de souscription de créateur de parts d'entreprises) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Chaque BSPCE donnera droit à la souscription d'une action de la Société d'une valeur nominale de un (1) euro, soit un nombre maximal de 113 518 actions nouvelles.

Cette délégation a été consentie pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 14 novembre 2016.

A ce jour, il n'a été fait aucun usage de cette délégation.

## 2.3 Synthèse des comptes semestriels au 30 juin 2015

### 2.3.1 Compte de résultat simplifié

<i>(en K€)</i>	<b>30-juin-15</b> <b>(6 mois)</b>	<b>31-déc-14</b> <b>(12 mois)</b>	<b>30-juin-14</b> <b>(6 mois)</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>230 K€</b>	<b>325 K€</b>	<b>173 K€</b>
<i>dont Chiffre d'affaires nets</i>	4 K€	12 K€	4 K€
<i>dont production immobilisée</i>	187 K€	293 K€	155 K€
<i>dont subventions d'exploitation</i>	1 K€	1 K€	0 K€
<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges</i>	38 K€	8 K€	4 K€
<i>dont autres produits</i>	0 K€	10 K€	10 K€
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(1 817) K€</b>	<b>(2 831) K€</b>	<b>(1 212) K€</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 587) K€</b>	<b>(2 506) K€</b>	<b>(1 039) K€</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>49 K€</b>	<b>36 K€</b>	<b>(7) K€</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(1 538) K€</b>	<b>(2 470) K€</b>	<b>(1 047) K€</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>31 K€</b>	<b>(2) K€</b>	<b>(2) K€</b>
Impôt sur les sociétés	123 K€	253 K€	140 K€
<b>Résultat net</b>	<b>(1 383) K€</b>	<b>(2 219) K€</b>	<b>(909) K€</b>

Innoveox a enregistré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 des produits d'exploitation d'un montant de 230 062 € correspondant principalement à la production immobilisée pour un montant de 186 509 €. Elle correspond au montant des immobilisations réalisées par la Société pour elle-même (constituées des coûts de main d'œuvre directement attribuables à la conception et au développement technique du projet industriel et des unités de traitement).

Le chiffre d'affaires d'Innoveox de 4 250 € est lié aux différents tests réalisés.

Quant aux charges d'exploitation, elles ressortent à 1 817 089 €. Outre les amortissements, salaires et frais généraux, les principaux postes de dépenses correspondent aux activités suivantes : exploitation de l'unité de traitement industrielle à Arthez-de-Bearn à destination des clients et prospects, ainsi qu'à des développements internes.

Les charges d'exploitation se composent des postes suivants :

<i>(en K€)</i>	<b>30-juin-15 (6 mois)</b>	<b>31-déc-14 (12 mois)</b>	<b>30-juin-14 (6 mois)</b>	<b>30-juin-14 (variation %)</b>
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>	(9) K€	(37) K€	(21) K€	-57%
<i>Autres achats et charges externes</i>	(778) K€	(1 237) K€	(532) K€	46%
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	(81) K€	(69) K€	(21) K€	289%
<i>Salaires et traitements</i>	(628) K€	(958) K€	(408) K€	54%
<i>Charges sociales</i>	(203) K€	(278) K€	(112) K€	81%
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations et depreciations</i>	(111) K€	(246) K€	(116) K€	-4%
<i>Autres charges</i>	(7) K€	(6) K€	(2) K€	200%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(1 817) K€</b>	<b>(2 831) K€</b>	<b>(1 212) K€</b>	<b>50%</b>

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à (1 587 027) €. Les coûts d'exploitation ont augmenté de 50% par rapport au 30 juin 2014 en raison :

- du renforcement des équipes (+311 K€)
- des formations et assimilés (+60 K€)
- des coûts de développement de l'activité de l'entreprise, en particulier de l'activité commerciale (+234 K€)

Au total, les dépenses de R&D de la Société sur la période allant du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015 s'élèvent à 410 361 €.

Après prise en compte du résultat financier de 49 495 €, du résultat exceptionnel de 31 075 €, du produit d'IS (crédit d'impôt recherche) de 123 108 €, le résultat net du 1<sup>er</sup> semestre 2015 ressort à (1 383 350) €.

### 2.3.2 Structure financière et endettement

Le niveau de la trésorerie et des instruments financiers courants au 30 juin 2015 ressort à 5 720 045 € correspondant en partie à la levée de fonds réalisée lors de l'introduction en bourse de la Société en 2014 sur le marché Alternext Paris.

Les dettes de la Société s'élèvent à 1 629 292 € à la clôture de la période et sont constituées de :

- dettes d'emprunts pour 889 489 €, et
- dettes d'exploitation pour 739 803 €.

### 2.3.3 Bilan

#### 2.3.3.1 Actifs non courants

L'actif immobilisé net s'établit à 2 695 795 € au 30 juin 2015 contre 2 384 161 € au 31 décembre 2014, la hausse de 311 634 € est principalement due à :

- l'augmentation des immobilisations incorporelles nettes pour 140 008 €, dont :
  - o activation de frais de développement pour 186 509 €



- nettes de dotations aux amortissements pour (46 501) €
- L'augmentation des immobilisations corporelles nettes pour 105 005 €, dont :
  - construction du laboratoire au Mérignac pour 128 489 €
  - acquisition des autres immobilisations corporelles pour 40 638 €
  - nettes de dotations aux amortissements pour (64 122) €
- L'augmentation des immobilisations financières nettes pour 66 620 €, dont :
  - acquisition des titres d'INNOVEOX CANADA pour 69 536 €
  - acquisition d'autres immobilisations financières pour 3 596 €
  - nettes de dotations aux provisions pour dépréciation pour (6 512) €

### 2.3.3.2 Actifs courants

L'actif circulant net s'établit à 9 761 874 € au 30 juin 2015 contre 12 150 968 € au 31 décembre 2014. La baisse de (2 389 094) € est principalement due à :

- la hausse des sommes mises en compte courant avec INNOVEOX OCEANIA (pour 1 537 880 €) et la mise en place du compte courant avec INNOVEOX CANADA (pour 119 967 €), respectivement autorisés par Conseil d'administration des 7 octobre 2014 et 2 mars 2015 ;
- la baisse de la trésorerie pour 4 319 044 €.

### 2.3.3.3 Capitaux propres

Les capitaux propres au 30 juin 2015 s'élèvent à 10 824 113 €. Le résultat de la période s'élève quant à lui à (1 383 350) €.

### 2.3.3.4 Variation du BFR d'exploitation

La variation du BFR d'exploitation (hors comptes courants avec les filiales et remboursement de l'emprunt Saenz Gomez) sur la période close au 30 juin 2015 s'élève à 304 031 €, contre 102 490 € au 31 décembre 2014, soit une croissance de 197 %. Cette augmentation du besoin en fonds de roulement a pour principale origine l'évolution des postes de bilan suivants :

- Hausse de la variation de l'actif circulant pour + 265 K€, dont notamment :
  - Variation de la créance du CIR (constatation du CIR pour le premier semestre 2015), pour +151 K€
  - Constatation de la créance liée à l'affaire Oxyplus, pour +55 K€
  - Hausse des charges constatées d'avance (cohérent avec la périodicité des comptes), pour +58 K€
- Baisse de la variation du passif circulant pour -64 K€, dont notamment :
  - Baisse de la variation des dettes fournisseurs (cohérent avec la périodicité des comptes) pour -134 K€
  - Variation des dettes sociales en lien avec l'effectif croissant de la Société, pour +91 K€

## 2.4 Evènements postérieurs au 30 juin 2015

### 2.4.1 **Dépôt de brevets dans le domaine de l'inertage à froid (28 août 2015)**

INNOVEOX a déposé le 28 août 2015 le brevet n°1558043 « Procédé de traitement de déchets dangereux et dispositif associé », permettant l'inertage à froid de l'amiante. Ce brevet s'inscrit dans le cadre du rachat des droits de propriété intellectuelle auprès du fondateur de SYNEO.

#### **2.4.2 Libération du capital social de la filiale canadienne (03 juillet 2015)**

Au 30 juin 2015, le capital d'INNOVEOX CANADA (filiale à 100% de la société) est libéré à la hauteur de 50% représentant un montant de 34 768 €. Le solde a été libéré le 03 juillet 2015.

#### **2.4.3 Recrutement d'un ingénieur procédé (septembre 2015)**

Afin de renforcer les équipes techniques au vu des nouveaux contrats, la Société a recruté un ingénieur procédé en septembre 2015.

#### **2.5 Principaux facteurs de risques**

A notre connaissance, il n'existe pas de nouveaux risques par rapport à ceux identifiés et explicités dans le document de base enregistré par l'AMF le 31 mars 2014 sous le numéro I.14-012 (chapitre 4), et notamment, et non limité aux :

- risques liés à l'activité de la Société et notamment le risque lié aux négociations de contrats commerciaux en cours et à la défaillance éventuelle de ces partenaires ;
- risques juridiques et notamment les risques liés au portefeuille de brevets, les risques liés aux autorisations administratives, les risques liés à l'incapacité de protéger la confidentialité des informations et du savoir-faire de la Société ;
- risques financiers.

### 3. COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2015

#### 3.1 Bilan au 30 juin 2015

#### BILAN ACTIF

	Note	30/06/2015			31/12/2014	30/06/2014
		Brut	Amort. Dépré.	Net	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>1 963 615</b>	<b>134 735</b>	<b>1 828 880</b>	<b>1 688 872</b>	<b>1 525 472</b>
Frais d'établissement		-	-	-	-	-
Frais de développement		1 263 975	-	1 263 975	1 077 466	938 997
Concessions, brevets et licences		699 640	134 735	564 905	611 407	586 475
Immo. incorporelles en cours		-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>3 139 726</b>	<b>2 815 698</b>	<b>324 029</b>	<b>219 023</b>	<b>239 918</b>
Installation techniques		2 802 502	2 767 710	34 792	57 978	77 325
Autres immobilisations corporelles		189 552	47 988	141 564	141 862	93 768
Immo. corporelles en cours		147 672	-	147 672	19 184	68 825
<b>Immobilisations financières</b>		<b>599 397</b>	<b>56 511</b>	<b>542 886</b>	<b>476 265</b>	<b>420 069</b>
Autres participations		169 535	49 999	119 536	50 000	-
Créances rattachées à des part.		-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières		429 862	6 512	423 350	426 265	420 069
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>4.2.1 - 4.2.3</b>	<b>5 702 738</b>	<b>3 006 943</b>	<b>2 695 795</b>	<b>2 384 161</b>	<b>2 185 459</b>
Stocks				-	-	2 400
Avances et acomptes versés		13 458	-	13 458	449	24 174
Clients et comptes rattachés	4.2.4	43 669		43 669	11 600	3 528
Autres créances	4.2.4	3 868 277		3 868 277	2 041 422	364 609
VMP		237 903		237 903	3 000 000	-
Disponibilités		5 482 142		5 482 142	7 039 089	13 363 997
Charges constatées d'avance	4.2.5	116 425		116 425	58 409	75 243
<b>Total Actif</b>		<b>15 464 613</b>	<b>3 006 943</b>	<b>12 457 669</b>	<b>14 535 130</b>	<b>16 019 410</b>

## BILAN PASSIF

	Note	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
		Net	Net	Net
Capital social (dont versé : 5 675 940)		5 675 940	5 675 940	5 675 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		15 262 985	15 262 985	15 262 985
Réserve légale		-	-	-
Report à nouveau		(8 731 462)	(6 512 520)	(6 512 520)
<b>Résultat de la période</b>		<b>(1 383 350)</b>	<b>(2 218 942)</b>	<b>(908 703)</b>
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>4.2.6</b>	<b>10 824 113</b>	<b>12 207 463</b>	<b>13 517 702</b>
Provisions pour risques et charges	4.2.7	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	4.2.8	290 670	394 995	497 247
Emprunts et dettes financières divers	4.2.8	598 819	791 656	968 213
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.2.8	349 996	371 202	476 818
Dettes fiscales et sociales	4.2.8	314 680	315 217	203 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		49 430	86 184	-
Autres dettes	4.2.8	25 697	363 269	356 188
Produits constatés d'avance	4.2.5	4 264	5 144	-
<b>Total Passif</b>		<b>12 457 669</b>	<b>14 535 130</b>	<b>16 019 410</b>

### 3.2 Compte de résultat au 30 juin 2015

			Note	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
	France	Export				
Chiffre d'affaires tests & dév. technique	2 250	2 000		4 250	12 060	4 040
Chiffre d'affaires commercial	-	-		-	-	-
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 250</b>	<b>2 000</b>		<b>4 250</b>	<b>12 060</b>	<b>4 040</b>
Production stockée				-	-	-
Production immobilisée				186 509	293 474	155 005
Subventions d'exploitation				880	1 306	-
Reprises sur amort., dépré. et provisions, transferts de charges			4.3.1	38 334	7 674	3 617
Autres produits				89	10 350	10 197
<b>Total Produits d'exploitation (I)</b>				<b>230 062</b>	<b>324 864</b>	<b>172 859</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements				8 895	36 981	20 840
Variation de stock				-	-	-
Autres achats et charges externes			4.3.2	777 807	1 237 409	531 985
Impôts, taxes et versements assimilés				81 209	68 761	20 871
Salaires et traitements			4.3.3	628 354	957 561	408 210
Charges sociales			4.3.3	203 216	278 126	112 417
Dotations aux amortissements et dépréciations				110 623	246 480	115 691
<i>dont amortissements sur immobilisations</i>			4.2.2	<i>110 623</i>	<i>246 480</i>	<i>115 691</i>
<i>dont dépréciations sur actif circulant</i>				-	-	-
<i>dont dotations aux provisions</i>				-	-	-
Autres charges			4.3.4	6 984	5 575	2 328
<b>Total Charges d'exploitation (II)</b>				<b>1 817 089</b>	<b>2 830 893</b>	<b>1 212 342</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>				<b>(1 587 027)</b>	<b>(2 506 029)</b>	<b>(1 039 483)</b>
Produits financiers				70 665	78 795	15 669
Charges financières				21 171	42 587	22 783
<b>RESULTAT FINANCIER (III)</b>			4.3.5	<b>49 495</b>	<b>36 207</b>	<b>(7 114)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I) - (II) + (III)</b>				<b>(1 537 532)</b>	<b>(2 469 822)</b>	<b>(1 046 597)</b>
Produits exceptionnels (V)				59 144	8 370	-
Charges exceptionnelles				28 069	10 762	1 991
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (IV)</b>			4.3.6	<b>31 075</b>	<b>(2 392)</b>	<b>(1 991)</b>
Participation des salariés				-	-	-
Impôt sur les bénéfices			4.3.7	(123 108)	(253 272)	(139 885)
<b>RESULTAT NET (I) - (II) + (III) + (IV)</b>				<b>(1 383 350)</b>	<b>(2 218 942)</b>	<b>(908 703)</b>

### 3.3 Tableau des flux de trésorerie

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
<b><u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>			
Résultat net avant rémunération des associées	(1 383 350)	(2 218 942)	(908 703)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
Dotations aux amortissements et provisions	117 135	246 480	115 691
Reprises sur amortissements et provisions	-	-	-
Amortissements des subventions d'investissement	-	-	-
Variation des stocks	-	-	(2 400)
Variation des créances clients	(32 069)	(5 686)	2 386
Variation des autres créances d'exploitation	(240 035)	(1 250)	11 621
Variation des dettes fournisseurs	(56 207)	(194 073)	(87 035)
Variation des autres dettes d'exploitation	24 280	98 518	(37 458)
<b>EXCEDENT (INSUFFISANCE) DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (A)</b>	<b>(1 570 245)</b>	<b>(2 074 953)</b>	<b>(905 899)</b>
<b><u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations :			
Incorporelles	(218 509)	(275 969)	(155 005)
Corporelles	(138 880)	(287 192)	(222 465)
Financières	(38 365)	(425 622)	(412 625)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations :			
Incorporelles	-	-	-
Corporelles	-	-	-
Financières	-	14 905	58 106
Avances accordées aux filiales	(1 657 847)	(1 623 383)	-
<b>EXCEDENT (INSUFFISANCE) DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS</b>	<b>(2 053 600)</b>	<b>(2 597 260)</b>	<b>(731 989)</b>
<b><u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital	0	15 046 927	15 046 927
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	-	-	-
Avances reçues des associés	-	-	-
Encaissements de subventions d'investissements	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-
Remboursement d'emprunts	(467 594)	(201 242)	(99 421)
Remboursement des avances des filiales et associés	(227 605)	(251 186)	(62 423)
<b>EXCEDENT (INSUFFISANCE) DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS</b>	<b>(695 199)</b>	<b>14 594 500</b>	<b>14 885 084</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C) = (D)</b>	<b>(4 319 044)</b>	<b>9 922 287</b>	<b>13 247 195</b>
Trésorerie à l'ouverture ( E )	10 039 089	116 802	116 802
Trésorerie à la clôture ( D+E )	5 720 044	10 039 089	13 363 997

#### 4. ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS

La présente annexe est relative au bilan avant répartition de la période de 6 mois close le 30 juin 2015 dont le total est de 12 457 669 € et au compte de résultat de la période du 1er janvier au 30 juin 2015, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de (1 383 350) €. Les comptes semestriels sont établis en Euros (€), arrondis à l'euro le plus proche.

Pour rappel, l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre, conformément à l'article 6 des statuts.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes semestriels. Ces comptes semestriels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration le 20 octobre 2015.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement ANC n° 2014 – 03 relatif à la réécriture du plan comptable général
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 4.1 Méthode d'évaluation et de présentation des comptes semestriels

##### 4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue. Les principales durées d'amortissement des immobilisations inscrites à l'actif de la Société sont précisées ci-dessous :

- |  |        |
|--|--------|
| - Frais de développement                 | 5 ans  |
| - Brevets                                | 20 ans |
| - Concessions et droits similaires       | 5 ans  |
| - Matériel – Unité industrielle (Pilote) | 1 an   |
| - Installations générales                | 5 ans  |
| - Mobilier de bureau                     | 5 ans  |
| - Matériel informatique                  | 3 ans  |

#### **4.1.2 Frais de développement**

Dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes IFRS, les règles concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été modifiées par le règlement CRC n° 2004-06 du 23 novembre 2004. Dans le domaine des charges pouvant être portées à l'actif, ces règles ont conservé la possibilité de porter à l'actif :

- les coûts de développement ;
- les frais d'établissement.

La Société a opté pour la méthode préférentielle et active les frais de développement encourus pour la conception, la construction et l'exploitation de l'unité de traitement permettant d'effectuer des tests sur les déchets produits par chaque client (ci-après le « Projet Industriel »). Les essais techniques réalisés sur ce Projet Industriel, exploitent les brevets issus des recherches effectuées par le CNRS et la Société.

Les frais de développement sont constitués des coûts de main d'œuvre directement attribuables à la conception et au développement technique du Projet Industriel et des unités de traitement. Ils seront amortis à partir de la date de commercialisation de l'unité de traitement.

#### **4.1.3 Immobilisations financières**

Les titres présentés à l'actif de la Société sont ceux des filiales. A chaque clôture, un test de dépréciation basé sur la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie futurs est effectué et indique si ces titres doivent faire l'objet d'une dépréciation ou d'une reprise de dépréciation.

Les autres immobilisations financières concernent des actions propres et des dépôts et cautionnements liés notamment aux locaux. Les actions propres détenues par la société s'inscrivent dans le cadre du contrat de liquidités. A chaque clôture, un test de dépréciation basé sur la valeur boursière moyenne du mois précédent la clôture est effectué et indique si ces titres doivent faire l'objet d'une dépréciation ou d'une reprise de dépréciation.

#### **4.1.4 Créances et dettes d'exploitation**

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

#### **4.1.5 Emprunt sous forme d'une avance remboursable OSEO**

En date du 19 juillet 2010, l'entreprise publique OSEO a accordé à la Société une aide à l'innovation d'un montant de 750 000 € pour le développement d'une unité de traitement de déchets industriels dangereux de 100 L/h par oxydation hydrothermale.

En date du 26 avril 2011, l'avenant n°1 à ce contrat a été établi afin de transférer cette aide (avance remboursable) à la société SYNEOX, filiale à 99,9% de la Société, pour assurer le développement et l'industrialisation du programme d'innovation. Le transfert a été réalisé sur l'exercice 2012.

Cet emprunt est donc comptabilisé dans les comptes sociaux de la société SYNEOX, et en dette de compte courant de trésorerie dans les comptes sociaux de la Société.



Selon cet avenant, lesdites sociétés agissant ensemble seront solidaires entre elles pour le remboursement de cet emprunt en cas de succès technique ou commercial de l'unité de traitement de déchets.

#### 4.1.6 Provisions pour risques

A chaque clôture, la Société apprécie les risques liés à son activité, et notamment l'impact sur les Etats Financiers des litiges et/ou conséquences d'un incident d'exploitation ayant des conséquences environnementales nécessitant d'engager des ressources afin d'annuler ces effets, nés sur la période. Ce risque est évalué pour chaque dossier par la Direction, qui s'appuie sur les conseils juridiques afin d'affiner son appréciation du risque financier encouru.

En l'absence d'évaluation fiable remplissant les conditions nécessaires à la comptabilisation d'un passif au sens du référentiel comptable utilisé pour l'établissement des Etats Financiers, une mention est faite en annexe.

#### 4.1.7 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Une créance au titre du CICE a été constatée au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, en contrepartie de déductions des charges de personnel.

#### 4.1.8 Engagements de retraite

La convention collective applicable à la Société est celle de la Chimie (industries chimiques) n°3108. Elle prévoit des indemnités de fin de carrière. Elles ont été évaluées selon la méthode prospective des unités de crédit projetées définie par la norme IAS n°19 révisée. Les engagements de retraite ne sont pas provisionnés dans ses comptes de la Société mais présentés en engagements hors bilan (cf. Note 4.5.2.2).

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Période close le	30 juin 2015	31 décembre 2014
Taux d'actualisation (%)	1,99	1,75
Taux de progression des salaires (%)	1,00	1,00

#### 4.1.9 Droit Individuel à la Formation – Compte personnel de formation

Le Compte personnel de formation (CPF) remplace le Droit individuel à la formation (DIF) depuis le 1er janvier 2015. Ainsi, la Société ne gère plus les compteurs des CPF des salariés, cette tâche incombe désormais à la Caisse des dépôts et consignations.

#### 4.1.10 Relation avec les parties liées

##### 4.1.10.1 SYNEOX

La société SYNEOX, filiale à 99,9% de la Société, est une société innovante spécialisée en systèmes automatisés et robotiques pour la filière nucléaire. SYNEOX, dont le siège social est à Mérignac, est le véhicule qui a bénéficié d'une aide de 750 000 €, sous forme d'avances remboursables, de la part d'OSEO, qui a permis à la Société de fabriquer l'unité industrielle de 100 litres par heure. Les fonds ont été prêtés à la Société qui a payé des intérêts à sa filiale au taux d'emprunt légal jusqu'à la fin de l'année 2013.

Une convention de trésorerie, entre ces deux sociétés, a donc été signée le 3 décembre 2013 suite à l'autorisation faite par le Conseil d'Administration du 26 novembre 2013.

Ainsi, depuis 2014, la Société et SYNEOX forment un ensemble économique. En centralisant leur trésorerie, elles optimisent l'utilisation des excédents ou de la couverture des besoins de trésorerie. Les intérêts sont ainsi payés par la Société à sa filiale au taux réel supporté par cette dernière.

#### 4.1.10.2 INNOVEOX OCEANIA

INNOVEOX OCEANIA, filiale à 100% de la Société, est la société qui assure la réalisation du contrat de prestation de services signé en avril 2014 avec la société Inter'Val pour le traitement de déchets toxiques sur l'île de la Réunion. Afin de permettre à INNOVEOX OCEANIA de faire face à ses besoins de trésorerie, une convention de compte courant a été signée entre les deux sociétés.

Ainsi, depuis 2014, la Société et INNOVEOX OCEANIA forment un ensemble économique. En centralisant leur trésorerie, elles optimisent l'utilisation des excédents ou de la couverture des besoins de trésorerie. Les intérêts sont ainsi payés à la Société par sa filiale au taux annuel fixe de 2,9%. Le Conseil d'Administration du 20 octobre 2015 a autorisé la conclusion d'un avenant pour abandonner cette rémunération fixe et adopter une rémunération au taux légal en vigueur.

#### 4.1.10.3 INNOVEOX CANADA

INNOVEOX CANADA, filiale à 100% de la Société, est la société qui intervient directement sur le marché canadien de traitement des déchets, ses cibles prioritaires étant le pétrole, la chimie, la santé et le nucléaire. Afin de permettre à INNOVEOX CANADA de faire face à ses besoins de trésorerie, une convention de compte courant a été signée entre deux sociétés.

Ainsi, depuis sa création, INNOVEOX CANADA et la Société forment un ensemble économique. En centralisant leur trésorerie, elles optimisent l'utilisation des excédents ou de la couverture des besoins de trésorerie. Les intérêts sont ainsi payés à la Société par sa filiale au taux maximal déductible de l'année en cours.

#### 4.1.10.4 Monsieur Jean-Christophe LEPINE

La Société a remboursé entièrement les apports en compte courant de Monsieur Jean-Christophe Lépine, dont le solde est nul au 30 juin 2015. Ce compte courant n'était pas porteur d'intérêts.

## 4.2 Compléments d'information sur le bilan

### 4.2.1 Immobilisations – Valeurs brutes

	31/12/2014	Acquisitions	Cessions	Virements	30/06/2015
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 777 106</b>	<b>186 509</b>	-	-	<b>1 963 615</b>
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	1 077 466	186 509	-	-	1 263 975
Concessions, brevets et licences	699 640	-	-	-	699 640
Immo. incorporelles en cours	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 970 599</b>	<b>169 127</b>	-	-	<b>3 139 726</b>
Installation techniques	2 780 293	22 209	-	-	2 802 502
Autres immobilisations corporelles	171 123	18 429	-	-	189 552
Immo. corporelles en cours	19 184	128 489	-	-	147 672
<b>Immobilisations financières</b>	<b>526 264</b>	<b>73 133</b>	-	-	<b>599 397</b>
Autres participations	99 999	69 536	-	-	169 535
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	426 265	3 596	-	-	429 862
<b>Total Actif immobilisé Brut</b>	<b>5 273 969</b>	<b>428 769</b>	-	-	<b>5 702 738</b>

### 4.2.2 Immobilisations – Amortissements et dépréciations

	31/12/2014	Dotations	Reprises	Virements	30/06/2015
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>88 234</b>	<b>46 501</b>	-	-	<b>134 735</b>
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et licences	88 234	46 501	-	-	134 735
Immo. incorporelles en cours	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 751 576</b>	<b>64 122</b>	-	-	<b>2 815 698</b>
Installation techniques	2 722 314	45 395	-	-	2 767 710
Autres immobilisations corporelles	29 261	18 727	-	-	47 988
Immo. corporelles en cours	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>49 999</b>	<b>6 512</b>	-	-	<b>56 511</b>
Autres participations	49 999	-	-	-	49 999
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	6 512	-	-	6 512
<b>Total Amortissement de l'Actif immobilisé</b>	<b>2 889 808</b>	<b>117 135</b>	-	-	<b>3 006 943</b>

### 4.2.3 Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<b>Filliales détenues à plus de 50%</b> SYNEOX (anciennement Innoveox R&D) 14 Avenue Neil Armstrong 33700 MERIGNAC France N°SIREN: 524 350 782	50 000	(20 082)	99,99%	-	(38 484)
INNOVEOX OCEANIA ZA Ravine à Marquet 97419 La Possession France N°SIREN: 804 679 637	50 000		100,00%	-	-
INNOVEOX CANADA 2001 Rue University App: 1700 Montréal (Quebec) Canada N°NEQ: 117 044 09 87	69 536		100,00%	-	-

Par exception, le premier exercice social d'INNOVEOX OCEANIA commence à courir de la date d'immatriculation jusqu'au 31 décembre 2015.

La société INNOVEOX CANADA clôturera également son premier exercice le 31 décembre 2015.

#### 4.2.4 Echéance des créances

	30/06/2015	A un an au plus	A plus d'un an
<b>Autres immobilisations financières</b>	423 350	-	423 350
<b>Avances et acomptes versés</b>	13 458	13 458	-
<b>Clients et comptes rattachés</b>	43 669	43 669	-
<b>Autres créances</b>	3 868 277	587 048	3 281 230
Fournisseurs débiteurs	15 862	15 862	-
Personnel et comptes rattachés	13 018	13 018	-
Impôts sur les bénéfices	385 749	385 749	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	115 835	115 835	-
Groupe et associés	3 281 230	-	3 281 230
Ecart de change	1 362	1 362	-
Autres créances	55 222	55 222	-
<b>Charges constatées d'avance</b>	116 425	115 661	764
<b>Total Créances</b>	4 465 180	759 836	3 705 344

Concernant les comptes courants groupe et associés, il est peu probable que la Société fasse appel aux fonds vis-à-vis de ses filiales dans un délai inférieur à un an. Le montant correspond principalement aux besoins de financement de l'installation industrielle nécessaire à l'exécution du contrat par INNOVEOX OCEANIA (3 079 K€ d'immobilisation en cours, net de 40 K€ de dettes fournisseurs d'immobilisation) ainsi qu'aux besoins d'exploitation d'INNOVEOX CANADA qui sert de plateforme commerciale (120 K€).

#### 4.2.5 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont relatives à des charges d'exploitation. Elles sont principalement constituées de frais de maintenance, de prestations informatiques, de frais d'assurance et de charges relatives au contrat de liquidité.

Les produits constatés d'avance sont constituées de bonus écologiques rattachés à des véhicules mis à disposition des collaborateurs.

#### 4.2.6 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres :

	Capital social	Réserve légale	Primes d'émission	Report à nouveau	Résultat de la période	Total capitaux propres
<b>Situation au 1 janvier 2015</b>	5 675 940	-	15 262 985	(6 512 520)	(2 218 942)	12 207 463
Affectation résultat exercice 2014				(2 218 942)	2 218 942	
Résultat de la période 30 juin 2015					(1 383 350)	
<b>Situation au 30 juin 2015</b>	5 675 940	-	15 262 985	(8 731 462)	(1 383 350)	10 824 114

#### 4.2.7 Provisions pour risques et charges

A ce jour, la Société n'a connaissance d'aucun litige en cours ayant un impact potentiel significatif sur les comptes non pris en compte dans les états financiers tels qu'ils sont présentés.

##### Litige avec OXYPLUS

Par contrat en date du 1er février 2011, la société OXYPLUS a loué une centrale de production d'oxygène par concentrateur à la Société. Cette machine a été installée à Arthez de Béarn afin de permettre à la Société d'alimenter en oxygène son unité d'oxydation hydrothermale pour le traitement de déchets industriels. Il apparaît ainsi que depuis sa mise en route, le matériel loué s'est avéré incapable de fonctionner normalement.

Par jugement du 5 mai 2015, le tribunal de commerce de Bobigny a condamné la société OXYPLUS à verser à INNOVEOX 35 000 € au titre de dommages et intérêts, 5 000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile et 15 222 € au titre des dépenses. Le tribunal a par ailleurs débouté la société OXYPLUS de l'ensemble de ses demandes.

La société INNOVEOX a pour sa part été condamnée à payer à la société NUM'RS la somme de 50 830 € au titre des loyers dus, augmentée des intérêts moratoires pour 18 697 €, ainsi que 7 000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile. INNOVEOX ne fera pas appel de cette décision.

#### 4.2.8 Echéance des dettes

	30/06/2015	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit</b>	<b>290 670</b>	<b>216 808</b>	<b>73 862</b>	-
A plus d'un an à l'origine	288 940	215 079	73 862	-
A moins d'un an à l'origine	649	649	-	-
Intérêts courus sur emprunts	1 081	1 081	-	-
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>598 819</b>	<b>598 819</b>	-	-
Groupe et associés	598 819	598 819	-	-
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>399 426</b>	<b>399 426</b>	-	-
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>314 680</b>	<b>314 680</b>	-	-
Personnel et comptes rattachés	157 940	157 940	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	131 319	131 319	-	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	6 749	6 749	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	18 673	18 673	-	-
<b>Autres dettes</b>	<b>25 697</b>	<b>25 697</b>	-	-
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>4 264</b>	<b>1 779</b>	<b>2 485</b>	-
<b>Total Dettes</b>	<b>1 633 556</b>	<b>1 557 209</b>	<b>76 347</b>	-

Les emprunts et dettes financières groupe correspondent au compte courant avec SYNEOX et permettent de financer les activités de développement du Pilote industriel. Les coûts de l'emprunt OSEO sont refacturés à la Société à l'euro l'euro. Cet emprunt arrive à échéance le 31/12/2018.

### 4.3 Complément d'informations relatif au compte de résultat

#### 4.3.1 Transferts de charge

Conformément aux articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce, les transferts de charge se composent de frais des avantages en nature liés aux voitures mises à disposition des collaborateurs (3 664 €) ainsi qu'aux charges supportées par INNOVEOX pour le compte de ses filiales : SYNEOX et INNOVEOX CANADA (36 084 €).

#### 4.3.2 Autres achats et charges externes

Ce poste se décompose comme suit :

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Achats non stockés	27 199	52 733	27 944
Locations et charges ratt.	116 238	142 356	78 946
Entretien et réparations	61 295	76 674	33 978
Primes d'assurance	16 944	27 479	12 217
Etudes et recherches	82 874	171 652	74 640
Personnel extérieur	-	-	-
Honoraires	165 528	383 014	156 934
Publicité	66 245	96 013	26 115
Frais de transport	1 827	15 017	11 523
Déplacements	131 354	170 905	76 134
Frais PTT	21 983	31 740	14 720
Services bancaires	4 508	8 174	5 197
Autres charges externes	81 813	61 653	13 638
<b>Total Autres achats et charges externes</b>	<b>777 807</b>	<b>1 237 409</b>	<b>531 985</b>

#### 4.3.3 Personnel

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Cadres	16	12	11
Employés	5	4	3
<b>Effectif moyen toutes catégories de salariés</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>14</b>

#### 4.3.4 Autres charges

Ce poste se compose essentiellement des redevances de brevets.

#### 4.3.5 Résultat financier

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Intérêts sur emprunts bancaires	6 815	19 950	11 023
Intérêts sur comptes courants d'associés	4 653	8 666	4 870
Intérêts sur autres dettes	-	13 972	6 890
Pertes de change	3 191	-	-
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	6 512	-	-
<b>Total Charges financières</b>	<b>21 171</b>	<b>42 587</b>	<b>22 783</b>
Intérêts des créances diverses	36 468	7 003	-
Intérêts des comptes à terme	31 303	71 792	15 669
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 894	-	-
<b>Total Produits financiers</b>	<b>70 665</b>	<b>78 795</b>	<b>15 669</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>49 495</b>	<b>36 207</b>	<b>(7 114)</b>

#### 4.3.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose :

- de malis et de bonis provenant du rachat d'actions émises par la société INNOVEOX relatifs au contrat de liquidité avec Invest Securities (produit exceptionnel net de 1 549 €) ;
- de charges et produits exceptionnels liés au jugement du tribunal de commerce concernant l'affaire OXYPLUS (produit exceptionnel net de 29 525 €).

#### 4.3.7 Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal de la Société est déficitaire, le produit d'impôt correspond au crédit d'impôt recherche.



#### 4.4 Autres informations et engagements financiers

##### 4.4.1 Détail des charges à payer et produits à recevoir

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Intérêts courus sur emprunts bancaires	1 081	1 470	1 851
Intérêts courus à payer	649	606	803
Fournisseurs - factures non parvenues	97 367	187 817	177 827
Provisions pour congés payés	89 426	60 252	56 025
Bonus à verser	40 575	45 745	39 711
Charges sociales sur congés payés	27 169	17 076	14 892
Charges sociales sur bonus à verser	13 925	13 520	11 483
Etat - autres charges à payer	8 342	-	7 442
Intérêts courus sur compte courant d'associé	4 653	8 666	4 870
Intérêts sur autres débiteurs	25 697	13 972	6 890
<b>Total charges à payer</b>	<b>308 883</b>	<b>349 124</b>	<b>321 794</b>

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Intérêts courus à recevoir	(4 373)	(47 365)	(14 649)
Intérêts courus sur compte courant d'associé	(36 468)	(7 003)	-
Clients - Produits non encore facturés	(41 369)	-	-
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>(82 210)</b>	<b>(54 368)</b>	<b>(14 649)</b>

##### 4.4.2 Engagements hors bilan

###### 4.4.2.1 Nantissement du pilote industriel

Afin de financer le Pilote Industriel, dont les coûts sont immobilisés, la Société a contracté un emprunt auprès de la banque HSBC d'un montant initial de 1 000 000 €. A ce titre, la Société a consenti un nantissement à hauteur du même montant de ce Pilote Industriel dont le montant à la clôture figure en emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit (cf. Note 4.2.8).

###### 4.4.2.2 Engagements de retraite

	Montant
<b>Total Engagement de retraite au 31 décembre 2014</b>	<b>46 945</b>
Variation des effectifs, d'ancienneté acquise par les salariés et effet de désactualisation	6 937
Effet du changement du taux d'actualisation	(1 491)
Effet du changement d'autres hypothèses actuarielles	688
<b>Total Engagement de retraite au 30 juin 2015</b>	<b>53 079</b>

#### 4.4.3 Relations avec les parties liées

	30/06/2015	Entreprises liées		
		INNOVEOX OCEANIA	INNOVEOX CANADA	SYNEOX
Dépôts et cautionnements	423 350	-	-	-
Autres créances	4 041 829	3 161 263	119 967	-
<b>Total Créances</b>	<b>4 465 180</b>	<b>3 161 263</b>	<b>119 967</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières	889 489	-	36 130	562 689
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	399 426	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	314 680	-	-	-
Autres dettes	29 961	-	-	-
<b>Total Dettes</b>	<b>1 633 556</b>	<b>-</b>	<b>36 130</b>	<b>562 689</b>

	30/06/2015	Entreprises liées		
		INNOVEOX OCEANIA	INNOVEOX CANADA	SYNEOX
Intérêts des créances diverses	36 468	36 085	383	-
Intérêts des comptes à terme	31 303	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 894	-	-	-
<b>Total Produits financiers</b>	<b>70 665</b>	<b>36 085</b>	<b>383</b>	<b>-</b>
Intérêts sur emprunts bancaires	6 815	-	-	-
Intérêts sur comptes courants d'associés	4 653	-	-	4 653
Intérêts sur autres dettes	-	-	-	-
Pertes de change	3 191	-	3 191	-
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	6 512	-	-	-
<b>Total Charges financières</b>	<b>21 171</b>	<b>-</b>	<b>3 191</b>	<b>4 653</b>

#### 4.4.4 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

La Société ne communique pas sur les rémunérations de ses mandataires sociaux, car cela reviendrait à donner des éléments d'information sur des rémunérations individuelles.